M. Jean-Pierre SUEUR intervient au près du ministre de l'Equipement et du Préfet du Loiret pour soutenir la création d'un rond-point sur la RN20 à l'entrée de La Ferté Saint-Aubin

Communiqué de presse M. Jean-Pierre SUEUR, Sénateur du Loiret, a écrit à MM. Gilles de ROBIEN, ministre de l'Equipement et des Transports et Jean-Pierre LACROIX, Préfet du Loiret, pour soutenir auprès d'eux la construction d'un rond-point sur la RN 20 au lieu dit « Bellefontaine », conformément au souhait de la municipalité de LA FERTÉ SAINT-AUBIN qui est très attachées à la réalisation de cet équipement.
M. Jean-Pierre SUEUR expose dans ces lettres que la réalisation de ce rond-point est devenue nécessaire pour des raisons de sécurité. Il écrit : « Le trafic est, en effet, devenu très important en cet endroit : 14 000 véhicules environ y passent chaque jour, dont 555 poids lourds en moyenne (avec des pointes de 760 poids lourds en juillet 2002). Trop de véhicules circulent trop vite. Or, on entre, à Bellefontaine, dans la commune de LA FERTÉ SAINT-AUBIN, dont la population se développe régulièrement (la commune compte 7 200 habitants en 2003). Il y a eu récemment un nombre non négligeable d'accidents, ce qui montre qu'un nouvel aménagement est devenu vraiment nécessaire. J'ajoute qu'un rond-point favoriserait le contrôle et la déviation des poids lourds de 19 tonnes et plus, dont la circulation est interdite sur la RN20 à l'intérieur de la commune de LA FERTÉ SAINT-AUBIN ».
M. Jean-Pierre SUEUR ajoute qu' « un tel aménagement serait tout a fait cohérent avec les projets d'aménagement au pont des Relais, de réalisation d'un échangeur sur l'A71, à hauteur de LA FERTÉ SAINT-AUBIN (projet également défendu par la municipalité de cette commune) et de nouveau ponts sur la Loire, à l'est comme à l'ouest d'Orléans. Tous ces projets se traduiront par un accroissement du trafic à Bellefontaine, ce qui constitue une justification supplémentaire à la création d'un rond-point. »

Thème : SECURITE ROUTIERE

Phoca PDF